



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

## Aux autorités et organisations concernées

Chancellerie d'Etat CHA  
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48  
[www.fr.ch/cha](http://www.fr.ch/cha)

—  
**T direct:** + 41 26 305 14 45  
**Courriel:** [servicedelegislation@fr.ch](mailto:servicedelegislation@fr.ch)

*Fribourg, le 23 avril 2021*

### **Avant-projet de loi modifiant la loi sur la publication des actes législatifs (découplage ROF-FO)**

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 20 avril 2021, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation d'un avant-projet de loi modifiant la loi sur la publication des actes législatifs, accompagné de son rapport explicatif.

La modification proposée consiste à faire du Recueil officiel fribourgeois (ROF) l'unique média pertinent concernant la publication des nouveaux actes législatifs et des informations relatives à leur validité formelle. Elle s'inscrit dans la ligne des simplifications et améliorations des processus administratifs liés à la cyberadministration.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun des textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Nous vous invitons à faire parvenir vos remarques **d'ici le 31 juillet 2021** par courrier électronique (au format word dans toute la mesure du possible) à l'adresse : [servicedelegislation@fr.ch](mailto:servicedelegislation@fr.ch) (ou par Axioma).

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Danielle Gagnaux-Morel,  
Chancelière d'Etat

#### **Annexes**

- > Avant-projet de loi accompagné de son rapport explicatif  
> Liste des destinataires